



M. Christophe Béchu

Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

Paris, le 16 janvier 2023

Objet : Fin de la consultation publique sur le projet de décret relatif à l'obligation de présentation à la vente des fruits et légumes frais non transformés sans conditionnement composé pour tout ou partie de matière plastique

Monsieur le ministre,

Le 9 décembre dernier, en réponse aux recours ouverts par plusieurs acteurs de l'industrie, notamment plasturgiste, le Conseil d'État a annulé le décret n° 2021-1318 du 8 octobre 2021. Pris après une longue concertation avec toutes les parties prenantes, ce texte établissait, en application de l'article L541-15-10 du code de l'environnement, une liste de fruits et légumes pouvant être exemptés de l'interdiction d'emballages plastiques selon un calendrier à levée progressive.

À la suite de la décision du Conseil d'État, votre ministère a immédiatement soumis à consultation publique une nouvelle version du décret d'application le 15 décembre 2022. Une nouvelle liste de dérogations ferme y est prévue, ainsi qu'une durée d'écoulement des stocks jusqu'à la fin 2023 pour les produits sortis de la liste d'exemptions initiale.

Dans une lettre ouverte¹ adressée à l'industrie le 19 décembre, la société civile, soutenue par 29 parlementaires et représentée par 30 organisations environnementales et de défense des droits des

¹ Lettre du 19 décembre 2022 à l'attention de l'Interprofession des fruits et légumes frais (Interfel), la fédération des coopératives et sica de producteurs de fruits et légumes (Felcoop) et des syndicats de plasturgistes Plastalliance,

consommateurs et consommatrices, 8 scientifiques, 6 personnalités publiques et plus de 11 000 citoyen·nes, s'est émue des manœuvres constatées de la part des acteurs économiques pour amoindrir la portée d'une mesure bonne pour la biodiversité, visible pour les consommateurs et consommatrices, fruit de la volonté populaire.

Au 12 janvier 2023, date de clôture de la consultation, le nouveau projet de texte a fait l'objet d'une participation inédite avec plus de 1 450 commentaires sur la plateforme dédiée. Dans une très large majorité de contributions, les citoyen·nes qui se sont exprimé·es ont appelé à un décret plus ambitieux que dans la rédaction actuellement proposée. En particulier, les contributions interrogent :

- **La présence des champignons et des endives dans la liste des dérogations** : 15 à 20 % des endives et plus du tiers des champignons mis en marché sont déjà vendus en vrac. Ces pourcentages ne semblent pas indiquer de risque majeur de détérioration lors de la vente en vrac. Les pommes de terre primeur et les choux de Bruxelles sont respectivement présentés à la vente en vrac à hauteur de 15 et de 36 % ; logiquement, ces deux références ne figurent pas dans la liste d'exemptions du nouveau projet de décret. De la même manière, les champignons et les endives ne devraient pas y avoir leur place.
- **Le délai d'écoulement des stocks pour les références sorties de la liste d'exemptions** : porté jusqu'au 31 décembre 2023, ce délai permet de *facto* à 11 références de bénéficier d'un délai supplémentaire sous plastique. Les produits en question, frais, n'ont pourtant pas été produits à ce jour et encore moins emballés. Le délai proposé dans le projet de texte ne paraît pas justifié et devrait être abaissé au 30 juin 2023 au plus tard.

Au lendemain de la clôture de la consultation publique, nos organisations espèrent sincèrement que votre ministère saura tenir compte de la volonté citoyenne exprimée sur ce projet de décret et publiera rapidement un texte en ce sens.

Dans l'attente, nous restons à votre entière disposition et vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre très haute considération.

Alice Abbat, coordinatrice du **Réseau consigne**

Alain Bazot, président de l'**UFC - Que choisir**

Diane Beaumenay-Joannet, responsable campagnes et plaidoyer déchet de **Surfrider Foundation Europe**

Marcel Bontoux, président de l'**Atelier bleu CPIE côté provençale**

Guylaine Brohan, présidente de **Familles rurales**

Florian Cornu, chargée de communication de **MerTerre**

Clément Debosque, co-fondateur de **Ma petite planète**

Stéphanie Dick, fondatrice du **Challenge zéro bouteille plastique**

Stéphane Le Diraison, fondateur de **Time for oceans**

Jacques Dussol, président de **RIEM**

Fabrice Faure, fondateur et directeur de **TEO**

Khaled Gaiji, président des **Amis de la Terre France**

Axèle Gibert, chargée des réseaux prévention des déchets et risques, impacts industriels de **France Nature Environnement**

Pierre-Ange Giudicelli, co-fondateur et coordinateur de **Mare vivu**

René Heuzey, président d'**Un océan de vie**

Polyvia et Elipso, accessible sur <https://www.zerowastefrance.org/wp-content/uploads/2022/12/221219-lettre-ouverte-industrie-plastique-fl-zwfc.pdf>

Karine Jacquemart, directrice de **Foodwatch**
Stéphien Kerckhove, directeur général d'**Agir pour l'environnement**
Anastasia Léauté, présidente du **Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire**
Justine Maillot, coordinatrice européenne de **#breakfreefromplastic**
Jean-Yves Mano, président de la **CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)**
Yohann Mauricio, secrétaire de **Mordus Spearfishing**
Alexandre Mounier, président d'**Un déchet par jour**
Lise Nicolas, co-fondatrice de **M. & Mme Recyclage**
Marine Olacia, ambassadrice de **Project rescue ocean**, antenne de Marseille
Didier Onrait-Bruneau, président et co-fondateur de **Day by Day**
Tania Pacheff, présidente de **Cantine sans plastique France**
Muriel Papin, déléguée générale de **No Plastic in my sea**
Julie Potier, directrice générale de **Bio Consom'acteurs**
Célia Rennesson, cofondatrice et directrice générale du **Réseau vrac**
Thomas Roussel Therry, président de **La Maison du Zéro déchet**
Esra Tat, directrice générale de **Zero Waste Europe**
Moïra Tourneur, responsable du plaidoyer de **Zero Waste France**
Jules Vagneur, président et fondateur d'**Objectif zéro plastique**
Fanny Vismara, présidente de **Plastic attack France**

Copie à : Mme Bérangère Couillard